

**Ministry of Education**

Indigenous Education and Well-Being Division

9th Floor  
315 Front Street West  
Toronto ON M7A 0B8

**Ministère de l'Éducation**

Division de l'éducation autochtone et du bien-être

9<sup>e</sup> étage  
315, rue Front Ouest  
Toronto (Ontario) M7A 0B8

**2021:SB20**

**Date :** 23 septembre 2021

**Note de service**  
**Destinataires :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Cadres supérieurs de l'administration des affaires  
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

**Expéditrice :** Denise Dwyer  
Sous-ministre adjointe  
Division de l'éducation autochtone et du bien-être

Doreen Lamarche  
Directrice générale, Bureau du financement de l'éducation  
Division des relations de travail et du financement en matière d'éducation

Claudine Monroe  
Sous-ministre adjointe (intérimaire)  
Division du soutien aux élèves et des services régionaux

Yael Ginsler  
Sous-ministre adjointe (intérimaire)  
Division du rendement des élèves

Phil Graham  
Sous-ministre adjoint (intérimaire)  
Division des politiques et de la planification stratégiques

**Objet :** Mises à jour des documents suivants : *Instructions relatives à l'approche réciproque en éducation (ARE) pour les Premières Nations et les conseils scolaires* et les documents connexes

---

Nous vous remercions de votre travail continu visant à assurer la réussite de la mise en œuvre de l'approche réciproque en éducation et à soutenir l'accès à l'éducation des élèves des Premières Nations.

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous informer des changements apportés aux Instructions relatives à l'approche réciproque en éducation (ARE) pour 2021-2022. Les Instructions relatives à l'ARE ont été élaborées en 2019 pour fournir de l'information clé sur l'admissibilité des écoles, l'admissibilité des élèves, les droits de base, les politiques concernant l'admission et les effectifs et le calendrier des paiements, ainsi que d'autres processus importants.

Nous avons joint le document mis à jour pour faciliter votre consultation et nous avons fait ressortir les changements les plus importants apportés aux Instructions relatives à l'ARE ci-dessous. Vous trouverez également une liste de questions fréquemment posées en pièce jointe.

### Changements apportés aux Instructions relatives à l'ARE pour 2021-2022

#### *Admissibilité des écoles :*

Le Règl. de l'Ontario 261/19 (Approche réciproque en éducation) pris en application de la *Loi sur l'éducation* a été modifié en juin 2021 afin de renoncer aux exigences relatives aux documents justificatifs de l'admissibilité d'une école pour les écoles des Premières Nations figurant auparavant au tableau 2 de l'article 3 du règlement. Les écoles admissibles figurent maintenant au tableau 1 de l'article 3 du règlement. La liste des écoles admissibles est aussi publiée sur le [site Web](#) du ministère. Les écoles qui ne figurent pas encore au tableau 1 du règlement devront toujours soumettre des documents à des fins d'admissibilité au plus tard le 30 octobre d'une année scolaire donnée, afin d'être admissibles pour cette année scolaire et les suivantes.

#### *Droits de base*

Les principales mises à jour des allocations des droits de base de l'ARE pour 2021-2022 comprennent les suivantes :

- De nouveaux investissements dans les Subventions pour les besoins des élèves (SBE) afin d'appuyer le besoin continu de financer les ressources technologiques et les soutiens en santé mentale découlant de la pandémie de COVID-19. Du financement d'atténuation sera aussi offert pour aider les conseils scolaires à continuer de soutenir les élèves qui ont besoin des programmes English as a Second Language/English Literacy Development (Allocation ESL/ELD) et du Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA), malgré la baisse récente des inscriptions des immigrants.
- Le transfert de certaines allocations de programmes qui ont été précédemment accordées au chapitre du Fonds pour les priorités et les partenariats dans la structure des droits de base pour refléter les mises à jour approuvées dans le cadre de la Subvention pour les besoins des élèves (SBE) de 2021-2022, y compris les programmes

de Majeure Haute Spécialisation, les programmes de perfectionnement des compétences après l'école et d'autres programmes. Cette mise à jour aide à simplifier le financement tout en réduisant le fardeau administratif pour les conseils scolaires.

Reportez-vous à l'annexe A des *Instructions relatives à l'ARE pour les Premières Nations et les conseils scolaires 2021-2022* pour connaître plus de détails sur les allocations incluses, partiellement incluses ou exclues du calcul des droits de base de l'ARE.

Comme en 2020-2021, les droits de base de chaque conseil scolaire, fondés sur leurs estimations, seront publiés sur le site Web du ministère.

*Relevé de renseignements sur les élèves et liste des effectifs :*

- Un nouveau modèle de relevé de renseignements sur les élèves est fourni pour l'année scolaire 2021-2022 et inclut les mises à jour suivantes :
  - Le champ « Type de semestre scolaire » a été ajouté au relevé de renseignements sur les élèves et à la liste des effectifs pour saisir le modèle du semestre utilisé par chaque école des Premières Nations pendant l'année scolaire 2021-2022.
  - Le champ « Type de période de soumission » a été ajouté au relevé de renseignements sur les élèves.
  - Les instructions pour remplir ce relevé ont été déplacées sur une feuille de travail distincte.
- Les conseils scolaires doivent téléverser le nouveau relevé de renseignements sur les élèves dans le Système d'information scolaire de l'Ontario (SISO).
- Les conseils scolaires doivent déclarer la liste complète des élèves pour les dates de dénombrement en octobre et en mars dans leurs rapports finals.

*Calendrier des paiements*

- Un calendrier des paiements mis à jour et une description ont été intégrés pour accommoder les écoles qui ont adopté le modèle quadrimestre et octomestre.

Nous invitons tous les membres du personnel responsable des effectifs, tout particulièrement les directeurs et les administrateurs d'écoles, à examiner ces documents.

Si vous avez des questions à propos de l'ARE, veuillez communiquer avec :

<b>Objet</b>	<b>Personne-ressource</b>	<b>Adresse électronique</b>
Questions générales	Taunya Paquette	<a href="mailto:Taunya.paquette@ontario.ca">Taunya.paquette@ontario.ca</a>
Financement	Paul Duffy	<a href="mailto:Paul.duffy@ontario.ca">Paul.duffy@ontario.ca</a>
Paiements	Med Ahmadoun	<a href="mailto:Med.ahmadoun@ontario.ca">Med.ahmadoun@ontario.ca</a>

SIFE	Romina Di Pasquale	<a href="mailto:Romina.dipasquale@ontario.ca">Romina.dipasquale@ontario.ca</a>
SISOn	Eric Ward	<a href="mailto:Eric.Ward@ontario.ca">Eric.Ward@ontario.ca</a>
Éducation de l'enfance en difficulté	Claudine Monroe	<a href="mailto:Claudine.munroe@ontario.ca">Claudine.munroe@ontario.ca</a>
DSO	Jennifer Chan	<a href="mailto:Jennifer.Chan3@ontario.ca">Jennifer.Chan3@ontario.ca</a>

Cordialement,

*Original signé par*

Denise Dwyer  
Sous-ministre adjointe  
Division de l'éducation autochtone et du bien-être

Doreen Lamarche  
Directrice générale, Bureau du financement de l'éducation  
Division des relations de travail et du financement en matière d'éducation

Claudine Monroe  
Sous-ministre adjointe (intérimaire)  
Division du soutien aux élèves et des services régionaux

Yael Ginsler  
Sous-ministre adjointe (intérimaire)  
Division du rendement des élèves

Phil Graham  
Sous-ministre adjoint (intérimaire)  
Division des politiques et de la planification stratégiques

Pièces jointes :

- Instructions relatives à l'ARE pour les Premières Nations et les conseils scolaires 2021-2022
- Relevé de renseignements sur les élèves 2021-2022
- Liste des effectifs 2021-2022

c. c. : Directeur général, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)  
Directeur général, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)  
Directeur général, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)  
Directeur général, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)  
Directeur général, Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE)  
Directeur général et secrétaire-trésorier, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)  
Secrétaire général, Ontario English Catholic Teachers Association (OECTA)  
Secrétaire général, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)  
Secrétaire général, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)  
Président, Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario (CTEO)  
Président, Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (ATEO)  
Coordonnateur, Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario (SCFP-ON)  
Directeur général, Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)  
Directeur général, Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)  
Directrice générale, Ontario Principals' Council (OPC)  
Président, Indigenous Trustees' Council de l'OCSTA  
Président, Indigenous Trustees' Council de l'OPSBA